



HAL
open science

Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu

Élise Palomares, Simona Tersigni

► **To cite this version:**

Élise Palomares, Simona Tersigni. Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu. Langage et Société, 2001, 10.3917/lis.097.0005 . halshs-01292673

HAL Id: halshs-01292673

<https://shs.hal.science/halshs-01292673>

Submitted on 24 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES RAPPORTS DE PLACE DANS L'ENQUÊTE : LES RESSOURCES DU MALENTENDU

Élise Palomares, Simona Tersigni

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2001/3 n° 97 | pages 5 à 26

ISSN 0181-4095

ISBN 2735108945

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2001-3-page-5.htm>

!Pour citer cet article :

Élise Palomares, Simona Tersigni, « Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu », *Langage et société* 2001/3 (n° 97), p. 5-26.

DOI 10.3917/ls.097.0005

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu *

Élise Palomares

Université Paris VII, URMIS

Simona Tersigni

Université Paris VII, URMIS

Introduction

Cet article porte sur les différentes méthodes empiriques de recueil et d'analyse des discours en socio-anthropologie¹. Le retour critique sur les « formes d'investigation empiriques »² est engagé de longue date en sociologie comme en anthropologie (Olivier de Sardan, 1995). Nous développons ce point de vue à partir de nos expériences de terrains de thèses de doctorats³ : l'enquête d'Élise Palomares⁴ porte sur l'ethnicisation des rapports sociaux dans une ancienne banlieue

* Nous remercions Véronique De Rudder et François Vourc'h pour leur relecture attentive de notre texte.

1. Il développe une communication présentée en mars 2000 au séminaire de Paris III, organisé par Simone Bonnafous, André Salem et Pierre Fiala, « Langage sociaux et politiques. Analyse du discours et lexicométrie ».
2. « De fait, il n'y a aucune différence fondamentale quant au mode de production des données entre la sociologie dite parfois "qualitative" et l'anthropologie. » (Olivier de Sardan, 1995).
3. Sous la direction de C. Quiminal, Université de Paris VII, Unité de Recherche « Migrations et Sociétés ».
4. Cette recherche est menée dans le cadre du projet européen URBEX : « Les dimensions spatiales de l'exclusion et de l'intégration sociale ». L'enquête parisienne est menée sous la direction de P. Simon (INED).

« rouge » et Simona Tersigni enquête dans des espaces domestiques, peu explorés, mais surtout susceptibles de rendre compte de la dimension culturelle et *cachée* pouvant rentrer dans le jeu de l'éthnicité politique et publique. Nous voudrions, ici, contribuer à une clarification des méthodes interprétatives et des statuts des discours dans la démarche sociologique, indissociable d'une réflexion sur les interactions⁵ sociales au cours de l'enquête. En donnant à voir les conditions sociales du recueil des données, et en particulier les malentendus portant sur le statut, les caractéristiques sociales, professionnelles et culturelles, les attentes et les intentions des enquêtrices, nous montrerons comment les jeux de frontières (Barth : 1969) entre observateurs et observés constituent un bon révélateur de l'organisation sociale de la différence culturelle.

I. Le recueil des discours dans l'enquête de terrain

En mettant la place de l'ethnologue sur son terrain au centre de son travail, l'article de G. Althabe (1990), « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », a posé les jalons d'une posture méthodologique sur les statuts des discours dans l'enquête ethnologique par entretiens et par observations. Nous revenons sur ces acquis méthodologiques concernant l'articulation entre les contextes immédiats et historiques des paroles échangées. Cette double contextualisation des discours interroge la notion d'authenticité et implique dans le même temps de confronter les entretiens aux observations. Ces considérations permettront de situer notre réflexion sur les relations entre enquêtrices et enquêtés et de définir le champ de réflexion dans lequel s'insère la notion de malentendu.

5. La notion d'interaction ne se limite pas aux relations de face à face mais correspond à une vision de l'ordre social comme ordre interactionnel (De Queiroz & Ziotkowski, 1997). La vie sociale est à la fois intentionnelle, interprétative et interdépendante. L'interactionnisme n'entend pas nier le rôle des positions statutaires dans la situation de l'interaction, mais il en relativise l'importance dans la mesure où l'action n'est que partiellement structurée par les attributs liés à la position sociale. (Cf. *Dictionnaire de sociologie : les notions, les mécanismes, les auteurs*. Paris, Hatier, 1995).

Contextualisation

Les discours recueillis dans l'enquête de terrain s'inscrivent dans les *paroles échangées* au cours du terrain ethnographique. L'objectif étant de les mettre en relation avec les processus sociaux étudiés, leur interprétation n'est donc pas dissociée du contexte "immédiat" de l'interaction, articulée au contexte historique et social dans lequel elle s'inscrit. Il s'agit d'éviter l'écueil de la réification des catégories de locuteur et l'écueil de l'essentialisme qui sont toujours susceptibles de resurgir dans les conceptions savantes et populaires des relations interethniques (de Rudder, 1997). Le contraste entre l'aller et le retour dans un bus du vingtième arrondissement de Paris est révélateur des dynamiques individuelles et collectives de la présentation de soi dans un contexte "doublement" publique, puisqu'il s'agit de manifestants empruntant les transports en commun. Les scènes suivantes font appel à des figures stéréotypées et s'inscrivent de toute évidence dans des rapports sociaux plus larges qui existent entre les "Africains", minorité issue de l'immigration en provenance des ex-colonies françaises, et la majorité ethnique qui les définit comme tels :

Allant à une manifestation devant la mairie du XX^e pour protester contre leurs conditions de logement, de nombreux manifestants prennent le bus 26 : en raison de leur nombre et de l'état d'excitation collective, le contraste entre les passagers isolés et la foule compacte et solidaire qui rentre dans le bus ne manque pas de faire impression, et d'augmenter brusquement la densité de passagers. Une militante, noire, habillée en boubou, s'exclame en riant – le plus fort possible – : « L'Afrrrrique à PARIS, c'est l'Afrrique à PARIS », un autre bat un rythme sur un bidon blanc, d'autres rient et s'interpellent. Tous semblent dire : « Oui, nous sommes Africains, nombreux et bruyants, vous allez voir... ». Cela provoque même le rire complice de certains passagers, tellement l'intention parodique est évidente. Ces attitudes ne sont-elles pas appelées par le malaise d'être d'autant plus identifié/identifiable et stigmatisé que l'on est volontairement regroupé et nombreux sur un tout petit espace que l'on *envahit* ainsi ? S'ensuit une conversation improbable sur la polygamie, destinée avant tout, semble-t-il, aux *autres* passagers (en l'occurrence définis comme "non-Africains", et appartenant à la majorité ethnique), au cours de laquelle une femme affirme que « son homme » n'avait pas intérêt à lui ramener une autre femme et interpelle sur ce thème un des manifestants présents. Celui-ci rigole en disant que lui, il ferait bien ce qu'il voudrait. Elle éclate de rire : « Toi ? Comment tu peux dire ça ? Tu es déjà carcasse ! (rires) ». La réponse fuse : « Tu vas voir si je suis *carcasse* (rires) ». La mise en scène semble liée à l'excitation et

à la force collective issue de la manifestation imminente, subitement placée dans un contexte quotidien (le bus). Le respect des normes de réserve propres au rôle d'“usager isolé” peut alors être contesté, ainsi que les stigmates non moins quotidiens que peuvent constituer les signes de l'“africanité”. Ici, tous les stigmates et les stéréotypes développés à l'encontre des “Africains” (le nombre, le bruit, le rythme dans la peau, la polygamie) sont “retournés” à leurs envoyeurs supposés (les passagers du bus), à la fois parce qu'il est possible d'en jouer mais aussi, sans doute, en réaction à leur possible réactivation dans la situation présente. J'étais *par hasard* de nouveau dans le bus, au retour de la manifestation. Les attitudes sont bien moins combattives, presque abattues. Le silence et quelques conversations quotidiennes, discrètes et en aparté, ont remplacé l'effervescence collective. Ils sont nombreux dans l'allée centrale. Soudain, lors d'un arrêt pour prendre de nouveaux passagers, le chauffeur les invective violemment : « Avancez vers le fond! » une première fois, puis une deuxième fois : « Avancez vers le fond, vous comprenez pas le...?! » Le “français” reste sous-entendu et l'ambiguïté plonge tout le monde *dans un silence de plomb*. (Élise Palomares)

C'est parce que la mise en scène de soi dans les espaces publics dépend des multiples rapports de place – structurels et conjoncturels – qu'elle présente une richesse indispensable à l'enquête de terrain. Cependant, en termes d'analyse du discours, l'observation, participante ou non, ne saurait constituer en soi une preuve plus déterminante et plus légitime – plus “vraie” – que les entretiens. La sociologie comme la sociolinguistique établissent une distinction entre les discours “suscités” – recueillis “artificiellement” par entretiens ou par tout autre dispositif “artificiel” – et les discours “naturels” – recueillis lors d'interactions “authentiques” dans lesquelles le chercheur tente de bénéficier de l'offre de parole, sans la susciter. Or, par la double contextualisation ainsi définie, cette distinction devient inutile au profit de l'examen de ce que l'enquêté « sélectionne et tente de mettre en exergue dans une situation donnée » (Mauger, 1995). Dans cette perspective, la notion même de discours authentique doit être réinterrogée. Comme le souligne Dias (1999), dans une de ses acceptions les plus récentes, le terme “authenticité” renvoie à l'autorité, à la vérité, à la réalité. L'authenticité supposée des situations d'observation naturelle fonderait l'autorité du chercheur, dans la mesure où elle présuppose l'identité entre le discours sociologique et les *faits originaux* : *une copie authentique* en quelque sorte. Or, envisa-

gée de façon dialectique, la connaissance élaborée à partir des discours n'est pas une succession et accumulation d'états de coïncidence entre les représentations et la réalité (Fabian, 1995), mais plutôt une production de savoir à travers la pratique de la confrontation avec la réalité des paroles échangées. Dans le cas exposé précédemment, il est difficile de déterminer le discours le plus authentique sur l'"africanité" dans le contexte français, entre les "racines africaines", mises en avant dans les entretiens, la revendication bruyante, collective, de sa "différence" ou le silence meurtri.

L'intégration des entretiens et des observations dans l'enquête

Un des objectifs du recueil des données est donc de privilégier la diversité des contextes d'interactions et la confrontation entre les différents discours. L'entretien ne constitue qu'un mode d'interaction parmi d'autres possibles. Indépendamment du problème de l'authenticité des discours, il semble alors singulièrement réducteur de se limiter à cette seule source de données. À la suite de Beaud (1995), nous plaidons ici pour l'intégration des entretiens et des observations dans l'analyse. Le recours aux entretiens demeure valable dans la mesure où il s'inscrit dans une enquête ethnographique « qui lui sert de cadre [...] et lui fournit des points de référence et de comparaison ».

Dans les entretiens avec des spécialistes de la parole publique, le décor sert souvent de support matériel à des discours bien rodés, peu satisfaisants pour l'enquêteur. Néanmoins, plutôt que de les occulter, cet exercice peut parfois révéler les problèmes rencontrés par une organisation.

Lors d'un entretien avec un responsable d'une association de chômeurs, mon interlocuteur, un homme de 50 ans, militant communiste, au chômage depuis six ans, donnait l'impression de mélanger l'expression "spontanée" des difficultés auxquelles il se heurtait actuellement avec des récits "mythiques" de l'action et des arguments militants, bien mieux construits sur le plan du langage. Au cours d'un récit "mythique", il désigne par deux fois la photo d'une manifestation affichée sur la porte de son bureau restée ouverte, sur laquelle on voit des jeunes chômeuses poussant des caddies « à la tête du cortège ». Tout indiquait, dans le geste et la voix, que cette photo servait régulièrement de support à son discours militant. Il ponctuait ainsi son discours pour conforter ce

qui pouvait éventuellement être mis en doute, dans la situation actuelle de cette antenne locale désertée : le fait qu'elle soit une organisation de lutte – or, ses militants font plutôt de la sous-traitance du travail social –, qu'elle fédère les jeunes – il a avoué plus tard que c'est un de leurs soucis de ne pas y parvenir – et, enfin, qu'ils ne sont ni sexistes, ni racistes, alors que son discours – notamment sa grande réticence face à l'action en faveur de Tsiganes menée par l'une des responsables nationales – l'était à bien des égards. (Élise Palomares)

C'est par son caractère d'exercice obligé de mise en scène institutionnelle que l'entretien associé à l'observation a permis de révéler les contradictions problématiques entre l'image à promouvoir, la mémoire individuelle et collective à valoriser et l'insatisfaction vis-à-vis de la situation actuelle.

Mauger (1991) souligne ainsi que « la pratique de l'enquête montre à l'évidence qu'il n'y a pas sur le terrain [...] de poste d'observation privilégié, qui laisserait inchangé le jeu social observé. [...] L'effort de neutralisation de l'enquêteur et de la situation d'enquête entretient cette même illusion selon laquelle il faudrait pouvoir observer les "pratiques authentiques", enregistrer les vraies opinions, épier les réactions spontanées, etc. ». Dans la démarche ethnographique, la relation entre observateurs et observés constitue un des éléments principaux des contextes illocutoires et constitue en cela un support incontournable de l'analyse⁶. (Althabe, 1990; Beaud, 1995)

De la même façon, les régularités et les automatismes propres aux interviewés, dans les contextes publics et institutionnels, n'impliquent pas l'inexistence de rituels socio-langagiers dans l'espace domestique. Au fur et à mesure que l'enquête de S. Tersigni avançait, il s'est avéré que la dimension domestique pouvait très bien protéger ses secrets et mettre en scène – pour l'enquêtrice – certains traits (discours, actes et objets) du *quotidien* plutôt que d'autres.

En me rendant régulièrement chez une dame algérienne immigrée en France depuis une trentaine d'années, j'avais l'illusion de pouvoir observer *sa cuisine quotidienne*. Or, à chaque visite, elle me préparait des mets, en disant : « La prochaine fois, je ferai mieux ». Les plats préparés lors de nos rendez-vous mon-

6. Ces considérations n'ont plus rien de novateur, si ce n'est qu'en dépit de nombreuses critiques, l'illusion scientifique consistant à considérer que les caractéristiques des chercheurs sont des "biais" persiste.

traient moins un quotidien alimentaire, qu'ils ne renvoyaient à l'accueil de l'étranger et, éventuellement, aux dynamiques liées à la fête. De plus, ces plats étaient aussi destinés à des voisines « gentilles », pour les remercier de nombreux services rendus. D'où la quantité de viande qui leur était donnée par rapport à celle qui était dans mon assiette et surtout par rapport à celle de la dame qui avait fait la cuisine – qui n'en avait quasiment pas. À partir de ces observations, il est difficile d'estimer ce qui fait vraiment partie du quotidien, dès lors que ma présence mobilise automatiquement des efforts en termes de « devoirs d'hospitalité ». (Simona Tersigni)

L'espace domestique ne se transforme pas automatiquement en espace privé, donnant accès à l'intimité des personnes que pourrait pénétrer l'enquêteur : comme l'écrit Mauger (1991) « les pratiques, les réactions, les opinions se définissent toujours dans la relation entre dispositions et perception de la situation (située, en général, du côté de "l'officialité") ou de toute autre situation (publique ou privée) ».

Écueils

Comme le rappelle Bizeul (1998), les informations sont en grande partie obtenues dans le cadre de relations de face à face, ce qui implique d'exploiter l'information « en connaissance de cause ». L'inclusion du sociologue dans la restitution des données d'enquête, aujourd'hui largement admise, ne résout pas le problème de l'usage et des cadres interprétatifs de celle-ci. Olivier de Sardan (2000), invite à un usage mesuré du "je" méthodologique. Parmi la diversité des postures possibles et effectivement mises en œuvres qu'il décrit – et les questions qu'elles soulèvent – nous ne mentionnerons ici que deux écueils majeurs.

Le premier provient de la focalisation excessive sur l'interaction de recherche elle-même. Ceci produirait « d'autant plus de connaissance sur cette interaction qu'elle en produi [rait] moins sur l'objet proprement dit de la recherche » (Olivier de Sardan, 2000). De toute évidence, la réflexion sur les malentendus dans l'enquête n'a de valeur heuristique que dans la mesure où la présence et le rôle individuel ou collectif joué par le sociologue constituent un des éléments les plus *pertinents* du contexte au moment de l'analyse, ce qui n'a rien de systématique.

L'autre écueil d'une telle démarche méthodologique serait le « dominocentrisme » (Olivier de Sardan, 2000). L'enquête de terrain est aussi une relation sociale entre deux personnes qui se différencient par leurs caractéristiques sociales, scolaires, sexuelles et ethniques. L'évacuation pure et simple de ce rapport inégal reviendrait à nier le contexte historique des rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent les interactions. Dans le champ des relations interethniques, les « rapports constitutifs de la communalisation ethnique » (Juteau, 1999), tels l'immigration de travail, la (dé) colonisation, l'esclavage ou encore l'asile politique, structurent fortement l'ensemble des relations entre les groupes au sein d'une même société. Cependant, même lorsque le *rapport de force* est très inégal, au niveau micro-social, la négociation est souvent possible (Kerbrat-Orecchioni, 1987). En outre, la réduction des rapports d'enquêtes aux seuls rapports de pouvoir ne rend pas justice à la complexité et à la diversité des logiques à l'œuvre, qui caractérisent toute situation sociale.

En résumé, les réflexions sur les rapports entre observateurs et observés et leur explicitation tiennent une place importante en socio-anthropologie. Les usages et les interprétations du discours "indigène", dans l'analyse comme dans l'écriture, diffèrent fortement suivant la manière dont les chercheurs envisagent les relations entre enquêteurs et enquêtés, selon un éventail des possibles, allant, schématiquement, de la position "objectiviste" leur déniaient tout intérêt, à leur "survalorisation" systématique. Les différents points de vue s'accordent cependant sur l'illusion d'authenticité, sur l'absence de naturalité des discours ainsi que sur la relativité de la présentation de soi en fonction des contextes illocutoires. Nous souhaitons ici poursuivre la réflexion engagée sur les « rapports de place » (Marc et Picard, 1989; Davault, 1997) qui se jouent pendant l'entretien comme dans les conversations ordinaires, en nous centrant sur l'analyse des malentendus. Marc et Picard emploient cette expression pour signifier la position que les sujets entendent assumer, et par là même la position qu'ils confèrent à l'autre. « Ce rapport peut être déterminé de l'extérieur par les statuts et les rôles [...] mais il peut l'être également par la place subjective que chacun prend par rapport à l'autre (victime/sauveur, maître/disciple...) » (*op. cit.*).

2. Malentendus

Au-delà de la définition explicite de la situation formulée au début de l'enquête, les caractéristiques propres à l'enquêteur – véritable arroseur/arrosé – participent à la définition de la situation même (Mauger, 1995). Jeunes, Française avec un nom à consonance espagnole ou Italienne avec nom, prénom et accent à consonance italienne, nos positions sur nos terrains d'enquête diffèrent selon la manière dont nous avons rencontré nos interlocuteurs, et bien évidemment selon la façon dont ils ont interprété l'ensemble de ces éléments. « À l'affût du moindre élément qui lui permette une interprétation (le rapport au langage, l'origine géographique, les manières de s'habiller ou de se conduire du chercheur), l'enquêté construit progressivement la place de l'enquêteur dans sa représentation du monde social » (Goffman, 1973).

Dans les situations de communication, le fait de rester correct et poli peut être plus important que celui d'être clair dans ses affirmations. Susciter la confiance des enquêtés, être capable d'empathie, nécessite souvent le déplacement ou le brouillage des frontières⁷ afin de permettre l'interaction. Ceci ne va pas sans risques, et surtout sans un certain nombre de *malentendus* : l'enquêtrice pourra être sollicitée pour adhérer à un groupe religieux, être susceptible de faire partie des stratégies matrimoniales des enquêtés, représenter un intermédiaire potentiel auprès d'instances de pouvoir locales... L'erreur consisterait à penser que ceci est uniquement lié à une méconnaissance du rôle de sociologue ou à une logique purement utilitariste. Les différences sociales dans le travail d'enquête sont bien analysées dans plusieurs travaux, mais cette zone de flou, entretenue de part et d'autre, est assez peu conceptualisée. Ceci est d'ailleurs tout aussi valable dans le cas où l'enquêteur partage certaines des caractéristiques des enquêtés : le malentendu porte alors sur les *intentions* du

7. La notion de *frontières ethniques* telle que Barth (1969) l'a conceptualisée définit l'ethnicité comme une forme d'organisation sociale. S'inscrivant contre une conception essentialiste des groupes, qui ne peuvent être définis par un insaisissable "contenu culturel" distinct et homogène, il place le processus de différenciation culturelle – par la construction, le maintien ou la disparition de *frontières* – au centre de l'analyse de la formation des groupes ethniques.

chercheur. Fait-il seulement une enquête sociologique ou défend-il (naturellement) « notre » cause, celle des « issus de l'immigration », par exemple? Tel que Jankélévitch (1980) l'a conceptualisé, le malentendu peut en cela constituer un outil fécond d'interprétation des réalités sociales, tout particulièrement dans le champ des relations inter-ethniques.

De ce point de vue, Fabian (1995) apparaît comme un précurseur, puisqu'il a esquissé une formalisation linguistique et ethnologique de la notion de malentendu. Il remet en cause la pratique d'une sociolinguistique réifiée, qui considère le contexte comme donné et la production de connaissance ethnologique comme un texte extérieur, « débarr@assé » de ses malentendus internes. Il explique comment, dans l'interaction avec *Mama Régine*⁸, « [He] simply misunderstood the nature of events ». Alors que Régine « provoquait » l'anthropologue pour qu'il fasse le genre de témoignage de conversion typique des charismatiques, Fabian essayait d'avoir un échange avec elle et de recueillir du matériau sur les pratiques de ce groupe religieux sud-africain. Ce malentendu lui a permis de procéder à l'enquête et lui a également fourni les clés de l'analyse de l'entretien et de son contexte. Bien que participant au mouvement de contextualisation des analyses linguistiques, il a effectué un retour critique sur les « dangers du contexte » comme rectificatif des malentendus. Au contraire, il considère que le malentendu fait partie intégrante du processus de connaissance.

Nous nous centrerons dans ce texte sur la quatrième forme de malentendu qu'évoque Jankélévitch (1980), le « malentendu doublement bien entendu », dans laquelle « [il] peut prendre la forme de pacte tacite ou fausse situation » – ce qui nous semble pouvoir caractériser de nombreuses situations d'enquêtes. Le malentendu doublement bien entendu n'est pas une fausse relation, mais une fausse situation dans la mesure où les deux personnes – qui savent pertinemment qu'il y a un malentendu – préfèrent laisser les choses telles quelles.

8. *Mama Régine* est une des figures charismatiques des mouvements religieux sur lesquels Fabian a enquêté au Zaïre.

« *T'es comme nous* »

Les gens rencontrés sur le terrain acceptent en quelque sorte d'entrer dans la situation d'enquête. Or, il se trouve que le présupposé de cette entente (l'acceptation d'interagir avec l'enquêteur) doit parfois rester indéfini pour que la recherche puisse avoir lieu. Cet accord de façade peut caractériser toute situation mettant en jeu une frontière sociale : le malentendu permettra le déplacement de la frontière et par là même, l'enquête. Les interactions s'enchaînent et conservent la marque des divers malentendus antérieurs. L'analyse des rapports de place et des éventuels malentendus doit ainsi tenir compte de cette dimension dynamique et cumulative.

Lors d'une enquête sur le port du voile à l'Université de Paris 8 (Tersigni, 1998), j'avais pu bénéficier d'un flou concernant mon appartenance religieuse, grâce à mon prénom, mon nom et mon accent, signes de ma nationalité italienne, qui présupposait une obéissance catholique. Au moment des entretiens, les étudiantes en foulard ou voilées donnaient d'elles une auto-définition de musulmanes et françaises et tentaient en même temps de mettre en exergue un parcours religieux individuel, niant quasiment tout positionnement public de leur pratique. Le fait d'être considérée comme catholique parce qu'Italienne a permis de maintenir une connivence basée sur l'adhésion à une religion du Livre. Au fur et à mesure de l'engagement sur le terrain, le fait d'assister à des conversions de jeunes filles (dans le cadre d'une journée de sport « inter-ville ») et la sollicitation croissante à choisir entre les deux religions, m'ont conduite à déclarer pendant un entretien que je ne me considérais plus comme catholique. Cette prise de position a fait éclater l'accord de surface – "le malentendu" – ayant permis pendant six mois d'interagir avec ces filles musulmanes. (Simona Tersigni)

Que signifie être « italienne » aux yeux de filles « françaises et musulmanes », si l'on n'est plus « catholique » ? On peut supposer dès lors un glissement dans l'identification de « l'autre » et l'émergence d'une attribution catégorielle plus générale, et relevant du majoritaire⁹ (occidentale, athée, autrement dit, « sans particularisme » et « sans croyances »), comme l'appartenance à l'Union Européenne, par opposition au groupe minoritaire (ethnalisé, marqué du sceau de croyances particulières)¹⁰ dont ces étudiantes se réclament. D'où la

9. Guillaumin, 1972.

10. Voir Gallissot (2000) au sujet de la nouvelle frontière Union Européenne/hors Union Européenne.

rupture conflictuelle lorsque le malentendu éclate, face à ce qui est perçu comme une trahison. L'extrait d'entretien qui suit montre comment ma déclaration finale de non adhésion à certaines caractéristiques, qui m'étaient attribuées (italienne et catholique) par l'interviewée, arrive à briser la situation de foi « ethnicisée » partagée jusqu'au moment de la dissolution du malentendu. Au cœur de cette attribution catégorielle définie en termes de foi ethnicisée, il y a l'idée du partage d'une religion *humaniste*, don divin réservé cependant à une partie de l'humanité. Cette catégorie, construite en opposition aux Français non croyants, est relativement flexible et peut inclure, par exemple, une Italienne, au nom d'une proximité géographico-culturelle méditerranéenne. Ma foi, indissociable de mon origine nationale, m'a initialement située du côté interne/minoritaire de la frontière.

– Tu as jamais entendu parler des journées inter-ville de sport entre filles musulmanes ?

– Non, pas vraiment. Tu es allée voir aussi ?

– Oui, j'y suis allée. Ce sont des sports d'équipe mais selon les saisons il y a aussi d'autres activités, des randonnées par exemple. Et c'est aussi une façon de parler d'islam, parce que j'ai assisté à des conversions.

– Ah bon ?

– Oui, de deux filles françaises...

– Et vous ? Vous n'êtes pas convertie ?

– Non, je ne suis pas musulmane. Je m'intéresse à l'islam mais ce n'est pas avec une approche théologique, ni religieuse.

Après avoir vérifié que je ne suis ni musulmane ni dans un parcours de conversion, la jeune fille interviewée, tout en me vouvoyant, hésite sur les caractères qu'elle m'avait attribués et prend soin de me demander si je suis croyante.

– *Vous* croyez en Dieu ?

– Uhm, je suis plutôt agnostique. Je ne sais pas, l'idée de Dieu m'a été inculquée par mes parents et par l'éducation que j'ai reçue, bien sûr, mais là, je ne sais pas, j'ai des utopies... il faut être convaincu de ce qu'on pense dans la vie, moi, je ne crois pas.

Parmi les stratégies de l'enquêteur comme de l'enquêté, la mise en scène frauduleuse peut mobiliser d'autres ressorts tels que le mensonge par omission, les ambiguïtés calculées, l'insinuation et le bluff

(Jankélévitch, 1980). En l'occurrence, ma dernière phrase est construite de façon ambiguë. La précision « je ne crois pas » constitue une idée tronquée dont l'expression complète serait : « Je ne crois pas avoir la foi ». Il s'agit ici pour moi d'un stratagème (*ne pas croire* peut vouloir dire aussi *ne pas être croyant*) pour ne pas dire ouvertement « je n'ai pas la foi » et risquer de choquer l'étudiante voilée. Cependant, elle n'est pas satisfaite de ma réponse, d'où son interpellation directe en me tutoyant.

– T'es convaincue de quoi, *toi*?

– Je suis convaincue du fait qu'il y a beaucoup d'inégalités dans la vie, que c'est pas évident de respecter les gens et moi je cherche à les respecter.

– Ah, c'est bien, c'est bien.

– Et puis personne n'est parfait, moi, je cherche à comprendre les gens, leurs façons de vivre, mais je ne suis pas catholique.

Face à sa demande, j'arrive après quelques périphrases à exprimer clairement l'idée que je ne me considère plus comme catholique. C'est une espèce de déclaration de non foi que je formule pour la première fois ouvertement – et qui s'accompagne d'un certain soulagement de ma part. En tant qu'Italienne se déclarant ouvertement non catholique, je ne suis plus potentiellement convertible, d'où mon basculement de l'autre côté de la frontière, du côté des laïcs et des Français. C'est seulement *hors magnéto*, après l'enregistrement de l'interview formel, qu'elle me demande : « Tu es communiste ? » Je réponds de façon vague et hésitante, consciente du fait que je prends un risque. Un positionnement politique clair impliquerait de me situer du côté de la frontière définie par le minoritaire et composée de « communistes », donc de « matérialistes occidentaux ». Or, je connais l'amalgame potentiel entre communisme, matérialisme occidental, agnosticisme européen et éventuellement laïcité républicaine, lesquels représentent des ennemis idéologiques aux yeux de cette fille musulmane en France. Ma réponse négative clôt notre rencontre sans pour autant clarifier complètement ma posture idéologique. Cependant mon *aveu de non foi*, qu'elle perçoit comme une trahison, engendre une rupture définitive avec mon interlocutrice et avec les autres étudiantes qui me l'ont présentée. Dans cette anecdote, la catégorisation dominante entre majoritaire européen et minoritaire non-

européen ne coïncide pas parfaitement avec le clivage entre croyant musulman et matérialiste occidental. Barth (1969) a en effet souligné que la définition de la frontière n'est pas forcément élaborée et énoncée de la même façon *de chaque côté*. Dans ce cas, les connotations positives et négatives sont inversées selon que l'on se situe du côté de l'Européen laïc/matérialiste ou du musulman/non-Européen ethnicié.

L'exemple qui suit rend compte d'un autre malentendu ayant trait à cette foi « ethniciée », ce qui confirme par ailleurs l'importance et l'intérêt de la multiplication des contextes illocutoires (cf. *supra* p. 8). Lors de la participation à un meeting musulman, j'ai pu constater combien le discours prononcé à mon égard de la part d'une fille entièrement voilée en noir et portant un *bourqu'*¹¹, venue me parler, différait de celui, quasiment inexistant, vis-à-vis d'une amie néerlandaise, catégorisée comme plus difficilement convertible¹², et de ceux adressés aux deux filles musulmanes rencontrées sur place.

Dans le cadre d'un happening organisé par l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) qui a lieu tous les ans au salon du Bourget, avec de nombreuses conférences et différents stands, j'ai pu rentrer, au moment de la prière de *Asr* (17 h 47)¹³, dans le grand hangar transformé en salle de prière, avec une amie historienne, hollandaise, et deux filles musulmanes françaises. L'une d'entre elles se trouvant dans l'impossibilité de faire la prière en raison de ses menstruations, nous sommes restées au fond de la salle en attendant que la deuxième accomplisse ses devoirs religieux. Au retour de la prière, la fille a gardé son foulard tandis que l'autre avait déjà un petit fichu, du genre « B. B. » années 60. Une jeune femme complètement voilée de noir, avec le visage couvert à l'exception des yeux, s'approche de nous subitement, dans l'intention de nous parler. Ses intentions prosélytes sont bien ciblées selon les caractères qu'elle nous attribue, à partir de nos façons de nous présenter ainsi que de nos prénoms et nationalités respectifs, mentionnés au moment du rituel de présentation. À mon égard la fille fait du prosélytisme en répétant que je suis quelqu'un de bien : je m'intéresse aux musulmans et puis je ne fais pas semblant

11. Il s'agit d'une bande de tissu (noir en l'occurrence) couvrant la partie du visage en-dessous des yeux, nouée derrière la tête et longue jusqu'aux pieds.

12. En dépit du nombre important d'associations de femmes néerlandaises converties à l'islam.

13. Selon l'horaire indiqué sur le programme du Salon.

d'être musulmane (alors que je ne le suis pas), en essayant par exemple de me « déguiser » et de me faire passer pour telle. Elle affirme à plusieurs reprises que, de toute façon, je pourrais le devenir un jour, si Dieu le veut (*inch'Allah*), sans que je ne le démente. Dans le même esprit, elle souligne que le port du voile dans l'espace public ne lui interdit pas d'avoir recours aux mini-jupes et à de la lingerie très sexy dans l'intimité de sa maison, avec son mari. Enfin, elle tient un discours très critique vis-à-vis des hommes musulmans ne respectant pas suffisamment leurs "sœurs", notamment en ce qui concerne la place dans les mosquées. En s'adressant à la jeune fille portant un petit fichu, la jeune femme en *bourqu'* lui dit avec de nombreuses périphrases qu'elle pourrait enlever son « petit bout de tissu avec tous les cheveux qui dépassent » puisqu'il n'est pas musulman. Ensuite, en s'adressant à l'autre jeune femme – qui a gardé son foulard après la prière – la fille en *bourqu'* rappelle l'importance du comportement pudique et humble devant accompagner le port du foulard, lequel ne devrait pas porter de motifs imprimés par exemple. (Simona Tersigni)

Ce passage montre également que ma conversion présente un intérêt politique particulier dans la mesure où la jeune femme en *bourqu'* est consciente de l'enjeu que représenterait mon positionnement en tant qu'euro-péenne musulmane en France. L'ambiguïté entretenue de part et d'autre (le malentendu au sens où l'entend Jankélévitch dans sa quatrième forme) sur ma possible conversion a permis cette interaction. Il ne s'agit pas ici de faire l'éloge du malentendu ni de chercher une vérité ultime de l'entente absolue, mais de souligner combien dans la situation d'enquête – dans l'observation naturelle comme dans les entretiens – le malentendu peut se vérifier et s'avère utile. Dans la mesure où il « révèle les conditions de la compréhension » (La Cecla, 1995), le malentendu peut être utilisé pour analyser le contexte de la rencontre autant que celui de l'entretien.

« *Nous, issus de l'immigration* »

Dans le contexte de l'ouverture des listes des partis politiques à des candidats issus de la « société civile », j'ai assisté (E. Palomares) à l'émergence sur la scène politique locale montreuilloise d'une jeune membre de l'Association des Femmes Maliennes de Montreuil (AFMM), élue sur la liste conduite par le maire sortant (apparenté PC). À la veille des élections municipales, au cours de l'une de nos conversations, la jeune candidate « d'origine malienne » insistait notamment sur le fait qu'il y avait « aussi des Portugais, des Italiens

et même des Espagnols » lors d'un meeting préélectoral. On peut émettre l'hypothèse selon laquelle l'enjeu consiste alors à rétablir la frontière qui séparait les enfants d'immigrés européens du groupe majoritaire – frontière largement dissoute par leur « nativisation » récente (Poiret, 1996) – et, par là même, à négocier l'assouplissement des frontières ethniques et raciales subies par les « Africains » et les « Maghrébins ». Cette inclusion dans un groupe élargi d'« issus de l'immigration », qui nous rapproche, peut également être lue comme le produit du rapport de place dans l'enquête mais elle ne s'y résume pas, elle constitue au contraire un bon révélateur. Mon interlocutrice, ainsi que les membres françaises de l'association connaissent mes « origines espagnoles », mais les unes et les autres n'en font pas le même usage. Contrairement à ce que son affiliation associative laissait supposer, la future candidate insiste sur notre jeunesse et notre cause commune en tant que représentantes de « la deuxième génération », en privilégiant en l'occurrence un registre *minoritaire* (nous les « jeunes avec origines » sans distinction de sexe) plutôt que *communautaire*¹⁴ (nous « les maliens », voire nous « les femmes maliennes »). À l'inverse, les membres françaises de l'AFMM me font régulièrement partager « une connivence du dominant » dans des discours opposant « elles » les « femmes maliennes » et « nous » les Françaises intéressées par cette cause. Ces malentendus légitiment ma participation à l'association auprès des unes et des autres, tout autant qu'ils permettent d'appréhender la dimension politique de leur positionnements ethniques respectifs (et vice versa).

Attributions professionnelles

La relation de place peut s'interpréter en termes de domination – ce qui a par ailleurs été très bien décrit par de nombreux sociologues. Parallèlement à ce clivage, en situation, il s'agit de se demander à qui la personne pense s'adresser, ou encore dans quelles situations la personne a déjà été amenée à raconter son expérience individuelle ou collective : à un énième journaliste, un énième sociologue, à une personne susceptible de lui permettre d'accéder à un logement social, à

14. Cf. Geisser, Kelfaoui (1998)

une assistante sociale? Ce rapport de place peut être réactivé par le biais d'un malentendu entretenu par l'un ou l'autre protagoniste, et oriente largement la forme et le registre des discours.

Suite à la destruction d'un foyer de travailleurs immigrés, un certain nombre de résidents se sont installés dans une usine désaffectée. La démolition du foyer avait été hautement médiatisée et les péripéties de leurs habitants abondamment soutenues, combattues et commentées. Lors d'un entretien, le responsable du squat avait élaboré un discours très construit avec force dates, événements, arguments et acteurs. Face à l'impossibilité de s'arrêter sur certains faits ou de questionner des aspects qui n'avaient pas été abordés, l'enquêtrice est ressortie avec l'amer sentiment du novice qui s'est fait "mener en bateau". En particulier, il a été impossible de faire des entretiens avec les autres résidents, même en son absence : le jour de l'entretien, l'accueil des résidents a été des plus affables, mais ils ont expliqué dans un français maîtrisé qu'il fallait attendre le retour du responsable car ils ne savaient pas bien parler français et ils n'étaient pas « qualifiés » pour répondre. On peut supposer bien sûr qu'il s'agissait simplement de ne pas usurper la place du responsable. Toutefois, leur réticence courtoise à toute question et l'entretien qui s'est ensuivi semblent plutôt correspondre à une stratégie collective d'utilisation maîtrisée des médias, afin de s'en prévaloir tout en s'en protégeant – ce que tentent aujourd'hui la plupart des organisations. En témoignent des grands panneaux bien conçus dans l'entrée du squat avec des articles de *Libération*, du *Monde* et du *Canard Enchaîné*, offrant arguments et soutien à leur lutte, dont le calendrier et le contenu ressemblaient fort à ce qui venait de m'être raconté. (Élise Palomares)

Cet entretien contrôlé a-t-il une quelconque validité? La situation d'entretien, dont les responsables institutionnels ont l'habitude, pourrait être lue comme la situation rêvée pour dérouler un discours normé, servant éventuellement de paravent à ce qui se joue *véritablement* en dehors du cadre convenu de l'« interview ». Le discours recueilli et l'interaction replacée dans un contexte plus large sont cependant tout à fait révélateurs des rapports ambivalents de proximité/distance – autrement dit, des jeux de frontières – qu'a entretenus ce groupe avec la municipalité, avec les médias, et avec leurs soutiens politiques et/ou associatifs tout au long de leur histoire¹⁵. La

15. L'expérience de C. Quiminal (2000) dans le cadre d'une recherche financée par une société de nettoyage se révèle similaire. Dans la mesure où le commanditaire avait voulu imposer à l'anthropologue les modalités de l'enquête auprès de ses employés (qui étaient en grève à cette époque), la situation de la rencontre a été renversée par

situation d'entretien ne s'inscrit pas « en dehors » du social : elle est devenue au contraire, avec la multiplication des enquêtes par entretiens sous des formes proches de la collecte d'interviews¹⁶, une de ses composantes importante et quasi-routinière. L'enjeu du malentendu sur mes attentes vis-à-vis des anciens résidents du foyer Nouvelle-France consiste à conserver une parfaite maîtrise de ce qui sera entendu, voire sur l'ensemble du déroulement de l'entretien *dans la perspective de son utilisation* « médiatique » au sens large.

Secret, pudeur, intimité

Certains entretiens permettent d'accéder à des discours qui ne peuvent pas se tenir dans les conversations ordinaires parce qu'ils relèvent du domaine de l'intimité, de la pudeur et du secret que l'on ne partage que sous certaines conditions d'âge, de sexe, de proximité de condition sociale. Dès lors, si la situation d'entretien peut – parfois – créer les conditions favorables au « dévoilement », il ne faudrait pas présupposer qu'il échappe aux discours normatifs et à la relation de place. Il s'agit d'un *dévoilement sous-tendu de malentendu*. Ce dernier est inhérent à la situation quand il est défini comme un pacte tacite entre les interlocuteurs : il signe la volonté d'interagir sans forcément rappeler à tout instant que ces échanges s'inscrivent dans une relation d'enquête entre, en l'occurrence, une Française et une Algérienne.

L'entretien avec une jeune femme algérienne enceinte, sans papiers, dans une chambre d'hôtel meublé (payée par l'aide sociale à l'enfance, financement remis en cause chaque mois) qu'elle partage avec son mari et son jeune fils, a fait suite à notre rencontre dans une projection-débat autour de la question des sans-papiers. Il a été d'emblée placé sous le signe du dévoilement, jusqu'au récit – hors magnétophone – du viol qu'un de ses clients lui avait fait subir en Algérie. Cette confidence s'inscrivait dans une longue histoire de peur, d'oppression, d'injustice, de violences et de difficultés, sociales et psychologiques, en parallèle avec *l'attachement à la France*, l'engagement de son père dans

les enquêtés. Reçue de façon très formelle dans la salle d'un foyer de travailleurs migrants par le délégué des grévistes (habillé en *tenu traditionnelle officielle* et s'exprimant uniquement dans sa langue natale) et par un traducteur, elle a dû se limiter à écouter une liste de revendications, par ailleurs déjà connues de la direction de la société.

16. Pour la critique de ce type d'enquête, cf. S. Beaud (1995).

l'armée française, l'affichage d'un islam « éclairé », et la menace de se voir retirer son enfant, né en France, du fait de la précarité de sa situation. Il faut souligner que ses seuls contacts avec des Français avaient jusqu'alors consisté à raconter son histoire à des acteurs institutionnels, ou militants, chargés d'évaluer ses « besoins » et sa « légitimité » à recevoir de l'aide. Ni la souffrance, ni la sincérité de ses paroles ne sauraient être mises en cause, mais il n'en serait pas moins naïf de penser que son discours n'était pas aussi, dans une certaine mesure, orienté vers une interlocutrice française, susceptible sinon de lui apporter de l'aide, au moins de légitimer son droit à la migration et à un titre de séjour. Le dossier constitué pour une association anti-raciste reprenait d'ailleurs, point par point et de façon synthétique, la plupart des thèmes que nous avons abordés, ce qui n'enlève rien au sentiment d'authenticité éprouvé par l'enquêtrice lors de ces échanges. (Élise Palomares)

C. Davault (1997) a souligné combien ce sentiment d'authenticité est rarement considéré comme un objet d'analyse sociologique. À partir des théories développées par Elias (1991), elle montre qu'il est possible de l'analyser comme une conséquence du procès de civilisation, et de l'intériorisation des contraintes. La différenciation poussée des fonctions sociales implique que certaines sphères de la vie sont exclues du commerce social et entourées de sentiments d'angoisse, de pudeur et de gêne, d'origine sociale; ce qui fait naître chez l'individu l'impression d'être "intérieurement" quelque chose pour soi tout seul, qui existerait sans rapport avec les autres, et n'entrerait en contact avec "l'extérieur" qu'*a posteriori*. Elias montre ensuite comment ce sentiment essentialise l'individu et amène à le penser en opposition à la société. Considérer, consciemment ou non, le sentiment d'authenticité comme un indice de l'accès à cette sphère intérieure au cours de l'enquête reproduit "savamment" cette fausse opposition.

Conclusion

À quelques exceptions notoires¹⁷ près, les malentendus sont encore le plus souvent considérés comme des « impondérables » (Beaud, 1995) que chacun s'applique à occulter ou à mentionner parmi les

17. La mise en perspective des usages et des interprétations croisés de la notion de malentendu dans l'une et l'autre discipline (notamment les travaux de Geertz, de Gumperz, de Favret-Saada et de Fabian) pour conceptualiser les différences

« déconvenues » inhérentes au travail de sociologue (Schwartz, 1995), et auxquels celui-ci ne doit pas « succomber » (Olivier de Sardan, 1995). Pour paraphraser les termes de Devereux concernant la subjectivité, le malentendu ne doit pas être considéré comme « un fâcheux contretemps dont la meilleure façon de se débarrasser est de l'escamoter ».

Dans le cadre de recherches éventuellement fondées sur des *faux-pas*, nous avons fait un détour par le malentendu. Cette notion ne doit pas être conçue comme un moment de passage à un possible et successif entendu réifié ou réifiable, mais comme faisant partie du processus de connaissance ethnographique. Souvent condition de l'interaction, le malentendu sur le terrain d'enquête constitue une grille d'analyse féconde. Il permet de *décaler* le regard (Hugues, 1996) pour appréhender les dynamiques de construction des frontières sociales de genre, de classe, de génération et d'ethnicité ainsi que leur articulation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALTHABE Gérard (1990) – « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, mars : 126-131.
- BARTH Frederik, ed. (1969) – *Ethnic Boundaries*, trad. franç. de l'introduction : « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart (1995), *Théories de l'ethnicité*. Paris, Presses universitaires de France, ("Le sociologue") : 203-249.
- BEAUD Stéphane (1995) – « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'“entretien ethnographique” », *Politix*, n° 35 : 226-257.
- BIZEUL Daniel (1998) – « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. XXXIX : 751-787.

culturelles n'a pas pu être abordée dans cet article et fera l'objet d'un travail ultérieur. De même, nous comptons poursuivre le dialogue avec les socio-linguistes, notamment à partir des travaux de Jacques Bres, « L'entretien et ses techniques » in Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique*. Paris, L'Harmattan, 1999.

- BRES Jacques (1999) – « L'entretien et ses techniques », in Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique*. Paris, L'Harmattan.
- DAVAULT Corinne (1997) – « L'enquêteur et le privé », texte non publié présenté dans le cadre du séminaire de l'URMIS (Université Paris VII-Denis Diderot), 13 octobre.
- DE RUDDER Véronique (1997) – « Identité, origine et étiquetage. De l'ethnique au racial, savamment cultivé », *Le Journal des Anthropologues*, n° 72 : 31-47.
- DIAS Nélia (1999) – « La fiabilité de l'œil », *Terrain*, n° 33, septembre : 17-30.
- ELIAS Norbert (1991) – *La société des individus*. Paris, Fayard.
- FABIAN Johannes (1995) – « Ethnographic Misunderstanding and the Perils of Contexts », *American Anthropologist*, n° 97, vol. 1 : 41-50.
- GALLISSOT René (2000) – « Des frontières nationales à l'Europe comme frontière », Colloque international (20-21 janvier) : Les lignes de front du racisme de l'espace Schengen aux quartiers stigmatisés. Université de Paris VIII (à paraître).
- GEISSER, Vincent et Schérazade KELFAOUI (1998) – « Tabous et enjeux autour de l'ethnicité maghrébine dans le système politique français », *REMI*, vol. 14, n° 2.
- GOFFMAN Erving (1973) – *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris, Minuit.
- GUILLAUMIN Colette (1972) – *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*. Paris-La Haye, Mouton.
- HUGHES Everett C. (1996) – *Le regard sociologique*. Essais choisis, traduits et présentés par Jean-Michel Chapoulie. Paris, EHESS.
- JANKÉLÉVITCH Vladimir (1980) – *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien. La méconnaissance : le malentendu*. Paris, Seuil.
- JUTEAU Danielle (1999) – *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal, Presses universitaires de Montréal.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1987) – « La mise en places », in Jean Cosnier et Catherine Kerbrat-Orecchioni (dirs), *Décrire la conversation*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.

- LA CECLA Franco (1997) – *Il malinteso*. Bari, Laterza.
- MARC Edmond et Dominique PICARD (1989) – *L'interaction sociale*. Paris, Presses universitaires de France.
- MAUGER Gérard (1995) – « La situation d'enquête », *Informations sociales*, n° 47 : 24-31.
- (1991) – « Enquêter en milieu populaire », *Genèse*, n° 6, décembre : 31-43.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (2000) – « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, n° 41, vol. 3 : 417-445.
- (1995) – « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n° 1 : 71-109.
- PALOMARES Elise (2000) – « Les cadres sociaux de l'identification culturelle : une approche par l'alimentation à Cotonou », *Bastidiana*, n°31-32, juillet-décembre : 207-223.
- POIRET Christian (1996) – *Familles africaines en France : ethnicisation, ségrégation et communalisation*. Paris, L'Harmattan.
- QUIMINAL Catherine (2000) – « Terrains d'enquête », texte non publié présenté dans le cadre du séminaire de l'AERRIM (Université Paris VII-Denis Diderot), 3 juillet.
- SCHWARTZ Olivier (1995) – « La déontologie de l'ethnologue ». In *La région parisienne industrielle et ouvrière : cultures et recherches*. Séminaire d'études (URA 1738 du CNRS), n° 1, 1^{er} semestre : 18-23.
- TERSIGNI Simona (1998) – « Le foulard et la frontière : le cas des étudiantes à l'Université Paris VIII », *Cahiers de l'URMIS*, n° 4, mars.
- (2001) – « La virginité des filles et l'"honneur maghrébin" dans le contexte français », *Hommes et Migrations*, n° 1232, juillet-août : 34-40.